

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 11 juillet (11/07/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 juillet, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**
M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint,**
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux.**

Madame BAULU est nommée secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

09 – 11 juillet 2019

9. Adhésion au groupement de commande initié par la commune de Montbartier pour la fourniture de combustibles granulés bois pour chaufferies biomasse

Rapporteur : Mme HEMERY

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et plus particulièrement son article 28,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Convention constitutive jointe en annexe,

CONSIDERANT que la commune de Moissac a des besoins en matière de fourniture de combustibles « granulés bois » pour chaufferie biomasse,

CONSIDERANT que la commune de Montbartier a constitué un groupement de commandes de fourniture de combustibles granulés bois pour chaufferies biomasse dont il est le coordonnateur,

CONSIDERANT que la commune de Moissac, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

ETANT PRECISE que la commune de Moissac sera systématiquement amenée à confirmer sa participation à l'occasion du lancement de chaque marché de fourniture de combustibles granulés bois pour la saison de chauffe 2018-2019

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE de l'adhésion de la commune de Moissac au groupement de commandes précité pour :

- la fourniture de combustibles « granulés bois » pour chaufferies biomasse,

APPROUVE la Convention Constitutive du Groupement de Commandes jointe en annexe et la présente délibération, cette décision valant signature de la Convention Constitutive par Monsieur le Maire pour le compte de la commune dès notification de la présente délibération au coordonnateur,

PREND ACTE que le coordonnateur demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs audit groupement d'achat,

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer le(s) marché(s) issu(s) du groupement de commandes pour le compte de la commune de Moissac, et ce sans distinction de procédures,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de fourniture de combustibles « granulés bois » avec les prestataires retenus par le groupement de commandes,

S'ENGAGE à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture de combustibles « granulés bois » retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,

HABILITE le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès du(es) fournisseur(s) de combustibles « granulés bois », l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune de Moissac.

Pour copie conforme
Moissac le 12 juillet 2019
Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,


Colette ROLLET

